

Juin 2016

Edito

Le mot du président



Comment ne pas être un président heureux. C'est pour moi une grande fierté de présider l'association démocrate chrétienne de Confignon. Je mets un point d'honneur à lui offrir un avenir tout en respectant sa longue histoire, ses anciens membres qui se

sont dévoués pour notre commune en mettant en œuvre des projets qui ont donné naissance notamment à :

- Une crèche et garderie devenus la Fondation de droit public communal de la petite enfance.
- Le parc immobilier communal devenu dès lors la Fondation de droit public communal pour le logement à Confignon,

Actuellement, les élus **PDC forment une équipe unie** tirant profit des différences d'âge dans des débats intéressants permettant au groupe d'avancer : une écoute attentive de ses membres, une attitude positive et une dynamique d'ensemble conduisent à l'éclosion d'idées et de projets, et font du **PDC le premier groupe politique de la commune avec quelques derniers succès.**

- Retour à l'équilibre des comptes communaux durant l'exercice 2015.
- Diminution de la dette communale de 1 million par an.
- Développement de l'énergie photovoltaïque sur l'école de Cressy.
- EasyVote pour inciter les jeunes citoyens à prendre part au scrutin de votation.

Et ce n'est pas tout, nos conseillers municipaux travaillent intensément sur les projets d'aménagement des Cherpines et de Bernex-Est ainsi que sur la mobilité à Confignon. **Notre conseiller administratif Dinh Manh Uong,**

élu à la vice-présidence de l'Association des communes genevoises, a fortement contribué à la création du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU). Ce fonds accepté par l'ensemble des communes, l'Etat de Genève et le Grand Conseil sera fort utile dans le cadre du financement des Cherpines. La commune recevra un montant forfaitaire par logement créé sur son territoire ainsi qu'une allocation afin de financer les infrastructures publiques rendues nécessaires par les grands projets de développement urbain.

Notre parti communal tient ses promesses et œuvre pour le bien de tous.

Pour ma part, j'achève une année en tant que président du Conseil municipal. J'ai souhaité que ce conseil se déroule dans un esprit respectueux et qu'il soit un vrai partage démocratique. Je quitte cette fonction avec fierté et cède ma place au bureau du conseil municipal à Nathalie von Gunten - Dal Busco qui prend la fonction de vice-présidente du Conseil municipal.



Au nom du groupe, je vous souhaite de bonnes vacances estivales.

Yvan Guillaume

Président du groupe PDC de Confignon

La culture : Dépense ou investissement ?

La culture est souvent considérée comme une dépense inutile, un domaine dont l'importance est secondaire. Dans nombre de petites communes aux moyens financiers limités, elle est vue comme un instrument de convivialité : par conséquent, certaines formes culturelles sont perçues comme trop intellectuelles et élitaires.

En tant que Président de la Commission de la culture du Conseil Municipal de Confignon, j'ai essayé dès le début de modifier cette perception incomplète et de situer notre village dans le riche panorama culturel du canton, sûr que notre commune (tout comme nos voisins d'Onex et de Lancy) aurait pu apporter une contribution efficace au développement de la scène culturelle genevoise.

Les exemples sont nombreux, de petits projets devenus des points de repère grâce à leur créativité et à leur engagement. Il s'agit bien sûr d'opérations dont les retombées réclament du temps et qui doivent être soutenues par un travail constant, par une vraie vision et une forte volonté. Il n'est pas question d'ambitions démesurées, il s'agit plutôt d'être conscients que nous pouvons tous devenir acteurs attentifs et intelligents bien au-delà de l'aspect social et convivial, et que même des événements financièrement modestes peuvent avoir un impact significatif.

En ce qui concerne Confignon, mon idée était d'offrir des propositions d'envergure sur la base d'un fil rouge thématique, notamment une réflexion sur la culture-même comme instrument de dialogue et de paix. La soirée consacrée à la grande reporter et écrivaine Laurence Deonna tout comme l'exposition des œuvres de l'artiste suisse Prisca Groh ont été les deux premières étapes de ce concept. Le but n'était pas de devenir une nouvelle Fondation Beyeler ou un deuxième Mamco - des événements liés à la réalité locale étant fondamentaux et prévus dans l'agenda -, mais d'offrir aux habitants de la Commune des stimulants propres à captiver un large public.

Dans ce cadre, l'approche de la culture par nos autorités politiques est à mon avis paradoxale : nous sommes confrontés à une focalisation extrême sur l'aspect villageois, alors qu'en même temps on soutient ouvertement une intégration du village dans le développement urbain de notre région et on envisage la transformation-même de Confignon en quartier de la banlieue genevoise. C'est très dommage, si l'on considère que le Dicastère Culture n'est pas soumis à des contraintes particulières de la part de l'Etat et pourrait donc concrétiser des programmes de qualité en toute liberté.

Malheureusement, cela n'a, à ce jour pas été compris : à ma grande déception, les idées que je

comptais réaliser resteront un rêve. Et pourtant, le rôle de la culture reste vital et d'autant plus indispensable dans l'époque complexe que nous traversons : dans un monde de plus en plus dominé par la froideur, la violence et le profit, pensée, réflexion, beauté et poésie n'ont pas de prix et doivent retrouver une place centrale dans la vie de chacun.



J'aimerais ici souligner l'actualité du discours tenu par Victor Hugo à l'Assemblée Nationale le 11 novembre 1848 :

"Je dis, messieurs, que les réductions proposées sur le budget spécial des sciences, des lettres et des arts sont mauvaises doublement : elles sont insignifiantes au point de vue financier, et nuisibles à tous les autres points de vue".

La culture n'est jamais une dépense, c'est toujours un investissement.

Marcello Tedeschi

Président de la Commission Culture et Espaces



Hommage à Michelle Girod

Madame Michelle Girod nous a quittés ce 10 janvier. Membre très active de notre parti pendant plus de 50 ans, nous tenons, par ces quelques lignes, à lui rendre un hommage bien mérité pour ses 12 ans passés au conseil municipal et son dévouement à notre mouvement. Arrivée en 1959 à Confignon avec son mari, Roger, et ses trois

enfants, Françoise, Marie-Claude et Bernard, elle tomba littéralement amoureuse de notre village au point de s'engager rapidement en politique à une époque où les femmes n'étaient pas beaucoup encouragées dans cette voie. Première femme PDC élue, nous lui devons la garderie ; son exemple a été suivi bien des années plus tard par Gabriel Praz qui a créé la Fondation pour la petite enfance (la crèche).

Toujours active dans le social, nous lui devons aussi 'Le troc', soit la vente d'habits usagés, puis la première exposition artisanale en 1976. J'ai fait la connaissance de Michelle en 1998 lors de mon entrée au sein de l'association PDC de Confignon.

Elle fut pour moi de bons conseils et un exemple, une femme déterminée et combative toujours ouverte à la discussion et à l'échange.

Au nom de l'Association PDC de Confignon et au nom des Confignonnais, **Merci Michelle.**

Daniel Blondin
Ancien Conseiller Municipal

Confignon se dote d'un instrument-clé pour augmenter la participation civique des jeunes !

Plus de 55% des genevois ont pris part aux votations populaires du 28 février dernier. Ce chiffre, bien supérieur à la moyenne habituelle des taux de participation reste bien bas.

Pire, le taux de participation des 18-30 ans est encore plus inquiétant : il est inférieur à la moyenne de 10 à 20 %.

Alors même que l'immense majorité des scrutins touchent directement les jeunes et leur avenir, ceux-ci n'estiment pas devoir faire l'effort de voter. Afin de palier ce phénomène, le PDC a déposé au Conseil municipal, en début d'année, une motion visant à faire bénéficier du projet « easyvote », tous les jeunes Confignonnais âgés



de 18 à 25 ans. « easyvote » est au départ une brochure qui synthétise et simplifie le matériel officiel de vote afin de le rendre plus accessible.

Bien que simplifiée, l'information qui est délivrée demeure rigoureusement neutre.

Elle passe en effet par plusieurs stades de contrôle, du comité de rédaction au contrôle final en passant par un comité de neutralité. Doublé de petits courts-métrages, ce projet permet une approche très complète d'un objet soumis au vote. Destiné avant tout aux jeunes, il présente l'avantage, en tant que carnet « papier » de pouvoir bénéficier à l'ensemble du ménage qui le reçoit.

Il correspond de plus à une réelle attente de la part de nos plus jeunes citoyens ; en effet, un récent sondage de l'institut GFS Bern a révélé que 71 % des jeunes entre 15 et 21 ans estimaient que des brochures simplifiées les inciteraient davantage à s'intéresser à la chose publique et à prendre part au vote.

Après Veyrier, Perly-Certoux, Avusy, Onex et Carouge, le Conseil municipal de Confignon a donc adopté la motion « easyvote » à une large majorité. Ainsi, dès 2017, près de 500 jeunes Confignonnaises et Confignonnais recevront leur brochure d'aide au vote et verront leur accès à l'information délivrée par le matériel officiel, grandement facilité.

L'incitation à la participation civique des jeunes est une problématique primordiale et c'est sans aucun doute par une approche locale, communale et personnalisée que les 18-25 ans se mobiliseront et auront à cœur de participer à l'édification de notre société.

Nicolas Fournier
Conseiller municipal

Comptes 2015 : Nos efforts sont récompensés

Une très bonne surprise nous est arrivée au moment du bouclage des comptes de l'exercice 2015.

En effet, un excédent de Frs 872'582.60 a été dégagé, ce qui a permis au Conseil municipal d'approuver la création d'une réserve conjoncturelle de Frs 690'000.- et un bonus net de Frs 182'582.60. Par ailleurs, grâce à ce résultat, la Commune sera en mesure de rembourser 2 millions de dettes à la prochaine échéance au mois d'août de cette année.

Cet agréable résultat est une véritable surprise, car selon le plan quadriennal élaboré par la Commune, nous nous attendions à un retour à l'équilibre financier seulement en 2017.

L'explication vient du fait que les recettes sont meilleures que prévues et les charges sont bien maîtrisées.

Si les recettes sont meilleures, il s'agit essentiellement des corrections des résultats des années précédentes. Cette remarque est importante, car elle signifie que l'assiette fiscale de la Commune restera stable dans les années à venir.



Du côté des charges, les mesures d'économie, élaborées et approuvées par le Conseil municipal depuis 2014, commencent à porter leurs fruits. Ce sont les efforts auxquels tous les domaines d'activités de la Commune sont appelés à contribuer. Il faut relever notamment la participation du personnel de l'administration com-

munale dont le non renouvellement de certains postes constitue une réduction des charges importantes.

Ce réjouissant résultat nous apporte une certaine sérénité à l'élaboration du budget 2017 cet automne. Il ne doit en aucun cas nous faire lâcher prise.

Au contraire, il nous rappelle la poursuite de la rigueur budgétaire et l'assainissement de nos dettes afin de nous préparer à faire face aux futurs développements de notre Commune.

Dinh Manh Uong

Maire et Conseiller administratif PDC en charge des finances

Le PDC de Confignon

**Une équipe dynamique,
un nouveau site internet !**

Depuis plus d'une année, nous avons mis en ligne notre site internet :

<http://confignon.pdc-ge.ch>

Vous y trouverez l'agenda de nos activités, nos actions au sein de la commune et nos différentes publications.

Toutes les personnes intéressées à s'investir pour Confignon sont les bienvenues.

le PDC ça m'intéresse



Editeur responsable - Yvan Guillaume